

CRS 19



LA DISPONIBILITÉ RECO^{CRS}NNUE ?

Le 3 septembre à 04h45 : Rappel IMMÉDIAT pour les effectifs pour une PDS à ...09h30.

Mais après l'annonce d'un « rappel immédiat », seule l'heure de prise de service est finalement retenue.

Que penser de cette interprétation faite par l'échelon local, zonal puis central ?



POUR LES PERSONNELS CRS, LA DEVISE EST "SERVIR"



POUR LA HIÉARCHIE, CE SERAIT PLUTÔT "SE SERVIR"

(des CRS et au moins coûteux possible !)

**Avant, les textes protégeaient les personnels...
Mais ça, c'était avant !**



ON NE LÂCHE RIEN !

UNITÉS SGP
UNITE SGP
POLICE
FSMI-FO

www.unitesgppolice.com

13-09-2022